

ANNEXE 1

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS
DE L'OUTAOUAIS**

**ÉTATS FINANCIERS ET
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**

31 MARS 2009

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE L'OUTAOUAIS

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR
31 mars 2009

Rapport du vérificateur	1
Bilan	2
Évolution des actifs nets	3
Résultats	4
Flux de trésorerie	5
Notes aux états financiers	6-7

JACQUES TRUDEL
Comptable agréé/Chartered Accountant

24 rue Principale, bureau 200
Gatineau (Québec) J9H 3L1
(819) 684-1177

1424, Chevemy Cr.
Orléans (Ontario) K4A 3C8
(613) 830-0076

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres de l'organisme

J'ai vérifié le bilan de Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Outaouais au 31 mars 2009 ainsi que les états de l'évolution des actifs nets, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des revenus et effectue des déboursés en argent comptant de dons et d'autofinancement pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, ma vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et je n'ai pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus, du résultat net, de l'actif à court terme et des actifs nets.

À mon avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que j'aurais pu juger nécessaires si j'avais été en mesure de vérifier si les apports mentionnés au paragraphe précédent ont tous été comptabilisés, ces états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2009, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Jacques Trudel, comptable agréé auditeur

Gatineau, le 16 mai 2009



**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS
DE L'OUTAOUAIS**

Page 2

BILAN 31 mars	Fonds d'administration général	Fonds des Immobilisations	2009	2008 (redressé)
ACTIF				
À court terme				
Encaisse	93 135 \$	- \$	93 135 \$	80 485 \$
Dépôt à terme 2.9% échéant en août 2009	150 000	-	150 000	157 085
Débiteurs (note 4)	17 201	-	17 201	13 345
Assurances payées d'avance	683	-	683	673
	261 019	-	261 019 \$	251 588 \$
IMMOBILISATIONS (note 5)	-	45 497	45 497	19 964
	261 019 \$	45 497 \$	306 516 \$	271 552 \$
PASSIF				
À court terme				
Créditeurs et frais courus (note 6)	54 409 \$	- \$	54 409 \$	48 218 \$
Subvention reportée	21 000	-	21 000	-
	75 409	-	75 409	48 218 \$
ACTIFS NETS				
Actifs nets en immobilisations	-	45 497	45 497	19 964
Actifs nets non affectés	185 610	-	185 610	203 370
	185 610	45 497	231 107	223 334
	261 019 \$	45 497 \$	306 516 \$	271 552 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS
DE L'OUTAOUAIS**

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

31 mars	Actifs nets en immobilisation	Actifs nets non affectés	2009	2008
SOLDE DÉJÀ ÉTABLI	19 964 \$	219 520 \$	239 484 \$	233 742 \$
REDRESSEMENT (note 7)	-	(16 150)	(16 150)	-
	19 964 \$	203 370	223 334	233 742
INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATION	34 010	(34 010)	-	-
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(8 477)	16 250	7 773	(10 408)
SOLDE DE LA FIN	45 497 \$	185 610 \$	231 107 \$	223 334 \$



**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS
DE L'OUTAOUAIS**

Page 4

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars

	Fonds d'administration générale	Fonds des immobilisations	2009	2008 (redressé)
PRODUITS				
Subvention – Ministère de la Justice	688 109 \$	-	688 109 \$	614 750 \$
- DRHC	3 951	-	3 951	-
- Fonds d'aide aux victimes	3 500	-	3 500	-
- Emploi Québec	4 000	-	4 000	-
Contributions pénales	59 921	-	59 921	52 855
Dons	253	-	253	317
Intervenante sociale en liaison	13 000	-	13 000	13 000
Autres – intérêts	8 278	-	8 278	5 236
	781 012	-	781 012	686 158
CHARGES				
Activités des bénévoles	1 598	-	1 598	1 191
Amortissement	-	8 477	8 477	4 292
Associations et cotisations	220	-	220	292
Assurances	3 321	-	3 321	3 327
Avantages sociaux	81 051	-	81 051	74 717
Divers	967	-	967	586
Documentation et abonnements	1 187	-	1 187	628
Entretien et réparation	1 073	-	1 073	921
Entretien et réparation du matériel informatique	3 869	-	3 869	4 501
Frais bancaires	895	-	895	725
Frais d'impression	1 628	-	1 628	2 346
Frais de déplacement	10 660	-	10 660	8 570
Frais de formation	7 566	-	7 566	1 964
Frais de location	3 111	-	3 111	3 559
Frais de représentation	2 498	-	2 498	1 497
Frais du conseil d'administration	1 134	-	1 134	971
Honoraires professionnels	11 398	-	11 398	4 921
Loyer et frais afférents	48 078	-	48 078	42 151
Papeterie et fourniture de bureau	8 823	-	8 823	5 179
Projet spécial	2 373	-	2 373	8
Publicité et promotion	809	-	809	773
Salaires	556 164	-	556 164	522 121
Taxes et permis	4 158	-	4 158	2 674
Télécommunications	12 181	-	12 181	8 652
	764 762	8 477	773 239	696 566
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	16 250 \$	(8 477) \$	7 773 \$	(10 408) \$

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS
DE L'OUTAOUAIS**

Page 5

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars

2009

2008

(redressé)

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	7 773 \$	(10 408) \$
Élément sans indice sur les liquidités – amortissement	8 477	4 292
	16 250	(6 116)

Variations des postes hors caisse :

Débiteurs	(3 856)	(4 925)
Frais payés d'avance	(10)	20
Créditeurs et frais courus	6 191	25 342
Subvention reportée	21 000	-

**RENTRÉES (SORTIES) DE FONDS NETTES - ACTIVITÉS
DE FONCTIONNEMENT**

39 575

14 321

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Dépôt à terme

7 085

-

**RENTRÉES (SORTIES) DE FONDS NETTE – ACTIVITÉS
DE FINANCEMENT**

7 085

-

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations

34 010

19 165

Dépôt à terme

-

37 229

**RENTRÉES (SORTIES) DE FONDS NETTES – ACTIVITÉS
D'INVESTISSEMENT**

(34 010)

(56 394)

**AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE ET
DES PLACEMENTS**

12 650

(42 073)

ENCAISSE AU DÉBUT

80 485

122 558

ENCAISSE À LA FIN

93 135 \$

80 485 \$

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2008**1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS**

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Outaouais est constitué comme organisme sans but lucratif selon la partie III de la loi sur les compagnies. Il offre des services dont les buts principaux sont l'accueil, le réconfort et le soutien moral aux victimes d'actes criminels.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Constatation des produits. L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les produits. Les subventions affectées à des projets sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Services reçus à titre bénévole. L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérables. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

Immobilisations. Les revenus de l'organisme ont excédé 500 000 \$ au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2008. Les immobilisations ont donc été capitalisées et présentées au bilan. Les immobilisations acquises avant le 1^{er} avril 2007 ont été inscrites au coût et amorties du même montant.

Les acquisitions de l'exercice ont été amorties selon la méthode linéaire aux taux suivant :

Équipement électronique	4 ans
Mobilier et équipements	10 ans
Améliorations locatives	10 ans

Utilisation d'estimations. Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus, la direction doit établir des estimations et poser des hypothèses qui influent sur le montant des actifs et des passifs et les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date du bilan ainsi que sur le montant des produits et des charges de l'exercice. De par leur nature, ces estimations font l'objet d'une incertitude relative à la mesure et l'incidence sur les états financiers des modifications touchant ces estimations dans les exercices futurs peut être importante.

3. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES**Adoption de conventions comptables**

Le 1^{er} avril 2008, l'organisme a adopté le chapitre 1535, Informations à fournir concernant le capital. L'adoption par l'organisme de ces nouvelles normes n'a pas entraîné de changement dans la comptabilisation de ses opérations.

Adoption future de convention comptable

Les organismes sans but lucratif peuvent choisir de reporter l'adoption des chapitres 3862 et 3863, de sorte que ceux-ci s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008, et de continuer à appliquer le chapitre 3861 entre-temps. L'organisme a décidé de reporter l'application de ces normes.

La direction croit que ces nouvelles normes auront des incidences mineures sur la présentation de l'information financière de l'organisme.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2008**

4. DÉBITEURS	2009	2008
Taxes à la consommation	8 472 \$	6 261 \$
Intervenante sociale en liaison	3 250	3 250
Intérêts	2 539	3 721
Autres	2 940	113
	17 201 \$	13 345 \$

5. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2009	2008
Équipement électronique	33 428 \$	24 031 \$	9 397 \$	8 445 \$
Mobilier et équipements	53 701	38 482	15 219	11 519
Améliorations locatives	23 201	2 320	20 881	-
	110 330 \$	64 833 \$	45 497 \$	19 964 \$

6. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2009	2008
Fournisseurs	1 124 \$	1 955 \$
Salaires et avantages sociaux	51 199	44 525
Honoraires professionnels	2 086	1 738
	54 409 \$	48 218 \$

7. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Le Centre a modifié sa pratique comptable en ce qui concerne les vacances à payer qui auparavant n'étaient pas comptabilisés. L'impact de cette modification a eu pour effet de diminuer l'excédent des produits sur les charges et les actifs nets non affectés de 16 150\$ et d'augmenter les crédeurs et frais courus du même montant pour l'exercice terminé le 31 mars 2008.

8. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Outaouais tire une portion importante de ses revenus de contributions gouvernementales.

9. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme est lié par 2 contrats de location-exploitation de locaux. L'un échéant le 30 septembre 2014 et l'autre le 31 août 2010 totalisant des versements de :
31 mars 2010 : 41 635 \$; 31 mars 2011 : 38 097 \$; 31 mars 2012 : 38 665 \$; 31 mars 2013 : 39 137 \$
et 31 mars 2014 : 19 866 \$.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont détenus à des fins de transactions.

Les justes valeurs de l'encaisse, du placement, des débiteurs, des assurances payées d'avance et des crédeurs et frais courus correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leurs dates d'échéance à court terme.